

Image not found or type unknown



salle de bains soi même ou prête

Par **philcen3**, le **17/05/2013** à **11:03**

Bonjour,

Je cherche à construire une nouvelle salle de bains et je souhaiterais savoir s'il est plus judicieux, en terme de droit de succession et de valeur des biens, de construire moi-même ma salle de bain en passant par des spécialistes des accessoires et mobiliers de salle de bains <http://www.meubles-salle-de-bains.net/> ou en faisant installer une salle de bains tout faites, prête à l'emploi <http://www.salles-de-bains-prefabriquees.com/>

Merci de votre aide